L'ECHO DU LAC

Petites et grandes nouvelles de Tauriac
Octobre 2024

LE MOT DU LAC

A la mémoire de Paulette DESTRAUX et de sa générosité

Chères Tauriacoises et chers Tauriacois,

Et oui, c'est la rentrée pour les petits et les grands. Nous avons tous repris notre rythme et surtout la mise en place de nos bonnes résolutions, sport, lecture, régime, etc.

La saison, comme la météo n'a été ni bonne, ni mauvaise.

Nos marchés d'été ont été une vraie réussite. Merci à tous nos visiteurs et un immense merci au Comité des Fêtes, à Laurent Rousseau et Jean-Pierre Manetta pour l'aide et le dévouement pour que la saison soit et ce qu'elle a été.

Déjà Noël est en préparation, nous savons que le Père Noël passera par Tauriac. Une boîte aux lettres pour le Père Noël sera à disposition pour les listes des enfants.

Les travaux de notre église sont presque achevés et d'ici à la fin de l'année, d'autres projets verront le jour.

Au plaisir de se rencontrer, à bientôt et prenez soin de vous.

Gérard Flament, 1er adjoint

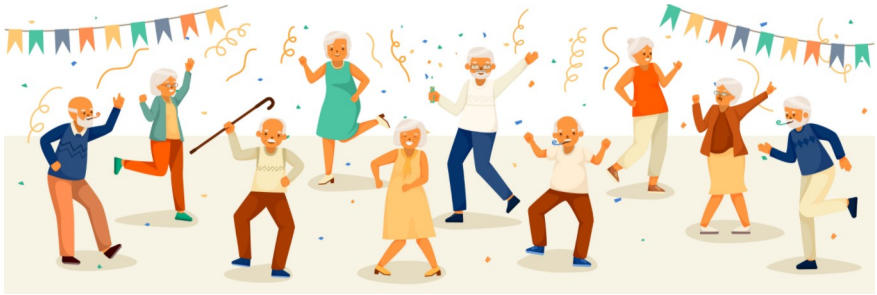

Cette année, une seule date pour le repas des aînés qui aura lieu **à 12h le mercredi 27 novembre 2024.**

Les élus viendront comme à l'accoutumé recueillir vos inscriptions.

Jean-Claude FOUCHE, maire de Lanzac est le nouveau Président de CAUALDOR.
Il succède à Christophe PROENCA, devenu Député.

Retrouvez l'actualité de votre commune sur notre page Facebook https://www.facebook.com/TauriacLot
et sur Intramuros https://www.intramuros.org/tauriac

Le comité des fêtes de Tauriac organisera une animation avec la venue du père Noël et la tenue d'un stand (boissons et pâtisseries) **le dimanche 15 décembre 2024 à partir de 14h30 devant la Mairie.**

A cet effet, un arbre à vœux, sera mis en place ou chacun pourra venir rédiger son souhait et l'accrocher sur un sapin dédié à cet effet.

Nous renouvelons nos appels aux dons pour des décorations que nous n'utiliseriez plus (guirlandes, boules, écharpes, guirlandes solaires, tapis ou moquette rouge, papier cadeau…).

Pour la quatrième saison, le groupe « décorations de Noël » renouvelle son action pour les fêtes de fin d'année 2024.

Les décorations seront mises en place sous forme de saynètes à compter du 30 novembre.

Une permanence aura lieu à la maisonnette le jour de la mise en place, **le samedi 30 novembre, de 9h à 11h.**

L'année dernière, de nombreux habitants ont joué le jeu de décorer leur propriété.

Nous leur demandons de bien vouloir continuer cette année encore et incitons toute nouvelle bonne volonté à rejoindre leur effort pour donner à notre village cette ambiance de fêtes tant appréciée par les petits et les grands.

La bénédiction de la crèche aura lieu **le samedi 14 décembre à 16h**.

Le projet touche à sa fin, encore quelques jours de patience et vous pourrez découvrir la nouvelle signalisation dont la livraison est prévue d'ici 15 jours.

L'ensemble des habitants connaîtra sa nouvelle adresse d'ici la fin de l'année.

Le conseil travaille également sur l'ouverture du site internet de la commune qui devrait voir le jour début 2025

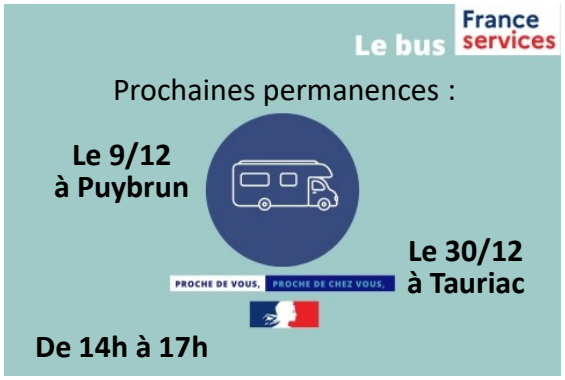

Pharmacies de garde

Une nouvelle organisation des gardes est en place depuis fin Mai.
Les pharmacies assureront leur garde de 19h30 à 9h00 le lendemain comme suit :

Novembre		Décembre		Janvier	
01	Pharmacie de St Céré	01	Pharmacie de Sousceyrac	01	Pharmacie de Puybrun
02	Pharmacie de St Céré	02	Pharmacie de Bretenoux	02	Pharmacie de Biars
03	Pharmacie de St Céré	03	Pharmacie de Puybrun	03	Pharmacie de Sousceyrac
04	Pharmacie de St Céré	04	Pharmacie de Sousceyrac	04	Pharmacie de Sousceyrac
05	Pharmacie de St Céré	05	Pharmacie de Biars	05	Pharmacie de Sousceyrac
06	Pharmacie de St Céré	06	Pharmacie de St Céré	06	Pharmacie de Bretenoux
07	Pharmacie de St Céré	07	Pharmacie de St Céré	07	Pharmacie de Puybrun
08	Pharmacie de Bretenoux	08	Pharmacie de St Céré	08	Pharmacie de Sousceyrac
09	Pharmacie de Bretenoux	09	Pharmacie de St Céré	09	Pharmacie de Biars
10	Pharmacie de Bretenoux	10	Pharmacie de St Céré	10	Pharmacie de St Céré
11	Pharmacie de Bretenoux	11	Pharmacie de St Céré	11	Pharmacie de St Céré
12	Pharmacie de Puybrun	12	Pharmacie de St Céré	12	Pharmacie de St Céré
13	Pharmacie de Sousceyrac	13	Pharmacie de Bretenoux	13	Pharmacie de St Céré
14	Pharmacie de Biars	14	Pharmacie de Bretenoux	14	Pharmacie de St Céré
15	Pharmacie de Puybrun	15	Pharmacie de Bretenoux	15	Pharmacie de St Céré
16	Pharmacie de Puybrun	16	Pharmacie de Bretenoux	16	Pharmacie de St Céré
17	Pharmacie de Puybrun	17	Pharmacie de Puybrun	17	Pharmacie de Bretenoux
18	Pharmacie de Bretenoux	18	Pharmacie de Sousceyrac	18	Pharmacie de Bretenoux
19	Pharmacie de Puybrun	19	Pharmacie de Biars	19	Pharmacie de Bretenoux
20	Pharmacie de Sousceyrac	20	Pharmacie de Puybrun	20	Pharmacie de Bretenoux
21	Pharmacie de Biars	21	Pharmacie de Puybrun	21	Pharmacie de Puybrun
22	Pharmacie de Biars	22	Pharmacie de Puybrun	22	Pharmacie de Sousceyrac
23	Pharmacie de Biars	23	Pharmacie de Bretenoux	23	Pharmacie de Biars
24	Pharmacie de Biars	24	Pharmacie de Bretenoux	24	Pharmacie de Puybrun
25	Pharmacie de Bretenoux	25	Pharmacie de Bretenoux	25	Pharmacie de Puybrun
26	Pharmacie de Bretenoux	26	Pharmacie de Biars	26	Pharmacie de Puybrun
27	Pharmacie de Sousceyrac	27	Pharmacie de Biars	27	Pharmacie de Bretenoux
28	Pharmacie de Biars	28	Pharmacie de Biars	28	Pharmacie de Puybrun
29	Pharmacie de Sousceyrac	29	Pharmacie de Biars	29	Pharmacie de Sousceyrac
30	Pharmacie de Sousceyrac	30	Pharmacie de Bretenoux	30	Pharmacie de Biars
31	Pharmacie de Sousceyrac	31	Pharmacie de Puybrun	31	Pharmacie de Biars

Bibliothèque

La bibliothèque communale de nos voisins à Puybrun est ouverte :

- les mardis / jeudis / vendredi / samedi / dimanche de 10h à 12h

- le mercredi de 14h à 17h

Votre commune dispose également de 2 boites à livres décorées par les enfants de l'école, une à la mairie et une dans le bourg à côté de l'abri bus.

Pour les faire vivre, vous pouvez y retrouver des livres déposés par les habitants et y déposer vous aussi des ouvrages.

Achèvement des travaux

Pour les impôts locaux, la déclaration de fin de travaux est à faire dans les 90 jours calendaires à partir de leur achèvement.

Pour les taxes d'urbanisme, le propriétaire transmet la déclaration dans des délais différents suivant la surface de plancher de son projet.

Les éléments transmis servent à calculer les impôts locaux et les taxes d'aménagement et d'archéologie préventive à payer.

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ?

Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).

Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux.

Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue par lettre recommandée avec accusé de réception ou bien en main propre, directement en mairie.

Orange a annoncé son intention de procéder à l'extinction du réseau de cuivre, dont il est propriétaire, et d'assurer son démantèlement dans les 10 ans suivant le déploiement de la fibre sur 100% du territoire signifiant que les foyers qui désirent conserver une ligne de téléphonie fixe devront la souscrire auprès d'un opérateur fibre.

orange™

Dans le Lot, la transition devra s'effectuer d'ici le 31 janvier 2026.

La Mairie ainsi que les espaces France Services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

ALL FIBRE
AVEYRON LOT LOZÈRE - ALLIANCE THD
LA FIBRE POUR TOUS

Le coin gastronomie

Tourte au potimarron de Mamy Co

Ingrédients pour 6 personnes :
1 pâte brisée
500g à 600g de potimarron
1 gros oignon
60g de gruyère râpé
2 jaunes d'oeufs + un œuf entier
1 pincée de sel

Recette :
Faites cuire la chair de Potimarron, avec l'oignon, de préférence à la vapeur, pendant 20 min.

Réduisez le tout en purée très fine et sur feu doux, ajoutez les œufs en mélangeant jusqu'à ce que l'ensemble soit bien cuit. Ajoutez environ 30g de gruyère râpé dans cette purée consistante avec très peu de sel.

Etalez le tout sur la pâte brisée et terminez par une couche copieuse de gruyère râpé pour gratiner. Mettez au four, environ 30min, le temps d'obtenir une tourte bien dorée

Bonne dégustation !

ETAT CIVIL

Naissance

Le 29 Juin 2024, de la petite Liselle TERRIEUX.

Nous présentons toutes nos félicitations à ses heureux parents.

Décès

Le 21 septembre 2024, de Mme DESTRAUX Paulette, à l'âge de 85 ans

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Pour recevoir le prochain numéro par mail envoyez vos noms et prénoms à : communication.tauriac@gmail.com

Imprimé par nos soins
Pensez au tri !
Ne pas jeter sur la voie publique